



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteur Groupe PDCB, par le député Sylvain Défago
Objet Les annuaires téléphoniques, du gaspillage ?
Date 06.06.2017
Numéro 3.0339 (anc. 1.0226)

La distribution des annuaires téléphoniques au format papier relève de la responsabilité entrepreneuriale de Swisscom et n'est pas de la compétence du Gouvernement. Toutefois, il existe des possibilités d'inciter Swisscom et sa filiale Local.ch à limiter la production de bottins téléphoniques, notamment en proposant aux particuliers et aux entreprises un système de désabonnement simplifié, à l'image de ce qui a pu être fait dans le canton de Genève.

Une telle action pourrait par exemple entrer dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Sur cette base, le Conseil d'Etat est prêt à examiner, avec la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM), la réalisation d'une telle action, en collaboration avec Swisscom, afin de trouver une solution adaptée pour faciliter le désabonnement au bottin téléphonique.

Il est proposé l'acceptation de ce postulat.

Conséquences financières en francs :	Aucune
Conséquences sur le personnel en EPT :	Aucune
Conséquences sur la RPT :	Aucune
Conséquences sur la bureaucratie :	Aucune

Lieu, date Sion, le 13 mars 2019